

même chose ; car nos curés, revenus de leur grande peur de 1830, bien loin de prêcher qu'il faut s'aider les uns les autres à sortir de la bourbe et de la crasse, disaient en chaire que cette état nous préservait de la corruption du siècle ; que c'était un bienfait du ciel de n'avoir pas de routes ; qu'il valait mieux être misérables que damnés.

Enfin cela durerait encore, si dans ce temps toute la France ne s'était mise à faire des chemins vicinaux, et si les Alsaciens nous donnant l'exemple, en se dépêchant d'ouvrir des voies de communication avec leurs voisins, ne s'étaient attiré tout notre commerce.

Alors comme ils s'enrichissait à nos dépens, quelques-uns pensèrent qu'il ne serait pas mauvais de suivre leur exemple, et de faire aussi des routes par la montagne.

M. Jacques se déclara le premier, disant qu'il nous fallait un bon chemin vicinal pour aller à la justice de paix, à la halle aux grains, au tribunal, à la sous-préfecture ; que c'était indispensable et que chacun devait y contribuer pour sa part.

M. Jean comprenait ces choses aussi bien que son frère, cela tombait sous le sens commun, et lui-même étant riche, ayant beaucoup à vendre, devait y trouver un grand avantage ; mais il suffit que Jacques en eût eu l'idée pour le décider à se déclarer contre.

—M. le maire, disait-il d'un air moqueur, ne veut plus que des chemins, il lui faut toujours des chemins ! Quel intérêt peut-il donc avoir à nous imposer des prestations, des corvées, des centimes additionnels ? Il veut se faire bien venir du gouvernement ; il veut attraper la croix !

Ainsi de suite.

Ces paroles de M. Jean couraient le village ; et comme les ignorants, les êtres irréflechis sont en majorité partout, il eut tout de suite avec lui la plupart des membres du conseil municipal.

M. Jacques n'en dressa pas moins son plan, et dès les premiers beaux jours, un dimanche, il convoqua le conseil, dont j'étais assistant comme secrétaire de la mairie.

C'est ce jour-là, sur les deux heures de l'après midi, dans la grande salle en haut, qu'il fallut entendre les cris d'indignation contre le projet. C'est alors qu'il fallut voir se lever le grand charbon Dominique Bokion, son gros poing sur la table et les yeux enflammés, criant que les bois du comté de Dabo étaient à nous, qu'il fallait les conserver pour nous ; que si l'on établissait un chemin, ceux de Sarrebourg, de Blamont et de plus loin, jusqu'au fond de la Lorraine, viendraient chercher notre bois, nos planches, nos bardeaux et nos madriers ! Que le bon bois de charme, qui fait les meilleures roues, les meilleures échelles et les meilleures charrues, irait ailleurs ; que le foin, la paille, l'avoine suivraient la même route ; que nous n'aurions plus de viande, plus de beurre, plus d'œufs, plus de légumes, puisqu'on les vendrait sur les marchés de Lorquin et de Sarrebourg ; et que les commis voyageurs viendraient encore en plus grand nombre, nous vendre de mauvais drap, de mauvaises toiles de coton, de mauvais outils fabriqués à la mécanique, de mauvaise eau-de-vie, en emportant notre bonne marchandise : notre bon kirsh, nos bons outils forgés sur l'enclume, notre bon fil de chanvre, filé par les ménagères, et notre bonne toile, tissée par nos tisserands et qui dure vingt fois plus que l'autre.

Il était furieux ; tous les membres du conseil lui donnaient raison, excepté l'épicier Claudel. M. Jacques, à chaque mot, voulait l'interrompre, criant :

—Et l'argent !... et l'argent !... Si l'on emporte la marchandise, on apportera de l'argent. Notre pays a trop de bois, le bois sèche sur pied... nous n'avons pas assez d'argent...

Personne ne voulait l'entendre ; on trébuchait, on criait :

—Pas de chemin !... Pas de corvées !... Pas de centimes additionnels !... non... non !... Nous sommes bien, il ne faut pas changer... Les autres veulent entrer chez nous... il faut leur fermer la porte... nous avons assez de chemins comme cela !...

Moi, dans mon coin, derrière le pupitre, j'admirais le courage de M. Jacques, qui faisait face à tous ces êtres furieux, disant :

—Mais nous vou'ons donc rester des sauvages ? Quand tous les départements voisins se civilisent, nous voulons donc toujours vivre comme des loups, dans nos bois !...

Et la fureur redoublait.

—Nous ne sommes pas plus des loups que les autres, criaient les plus indignés ; nous voulons conserver notre bien, nous ne voulons pas être volés !

Ce jour-là M. Jacques ne put rien obtenir, pas même d'être entendu. A cinq heures du soir l'affaire n'était pas plus avancée qu'à deux heures.

M. Jean en apprenant cela fut content.

(La suite au prochain numéro.)



Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur Remède contre la

Constipation, Migraine, Maux de Tête.

Etc., Etc., Etc.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires

PICAULT & CIE.,

76 RUE NOTRE-DAME, Coin de Bonsecours, Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant un an.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit : LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1359 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 cents le numéro.